



**MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE AUX ELECTIONS
LEGISLATIVES ET MUNICIPALES DU 2 DECEMBRE 2012 AU BURKINA FASO**

DECLARATION D'ARRIVEE

Sur invitation de la Commission Electorale Indépendante du Burkina Faso, la Présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA), **Son Excellence Madame Nkosazana Dlamini Zuma** a dépêché une Mission d'Observation Electorale dans le cadre de la tenue des élections législatives du 2 décembre 2012.

La Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine, forte de quarante neuf (49) membres, est arrivée à Ouagadougou le 24 novembre 2012 et, est conduite par **Son Excellence Monsieur Bernard Makuza**, ancien Premier Ministre du Rwanda. Elle est composée d'Ambassadeurs auprès de l'Union Africaine à Addis Abéba, de Parlementaires Panafricains, de responsables d'institutions électorales et de membres de la société civile.

La Mission de l'UA a pour mandat l'observation du processus électoral en cours au Burkina Faso, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, entrée en vigueur le 15 février 2012, la Déclaration de l'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG/Decl.1 (XXXVIII) et les directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections ainsi que la Constitution et les lois du pays.

La Mission rencontrera les autorités politiques et judiciaires du pays, les institutions en charge des élections, les acteurs nationaux impliqués dans le processus électoral et les représentants de la communauté internationale afin de se rendre compte des dispositions prises pour la bonne tenue de ces élections.

La Mission va déployer ses observateurs dans les treize (13) régions du pays à savoir : le Centre, les Hauts-Bassins, la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre-Est, le Centre-Nord, le Centre-Ouest, le Centre-Sud, l'Est, le Nord, le Sahel, le Plateau-Central et le Sud-Ouest.

Cette observation portera sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du scrutin, à l'issue duquel la Mission exprimera son opinion au cours de sa conférence de presse qui aura lieu le 4 décembre 2012 à 14 heures à l'hôtel Laico Ouaga 2000. Il sera également question de formuler éventuellement dans un rapport destiné aux autorités compétentes, ses observations et recommandations.

La Mission a établi son quartier général et son secrétariat à l'Hôtel Laico Ouaga 2000 à Ouagadougou. Les membres du secrétariat sont joignables aux numéros suivants : +226 79622503 ou +226 79622478.

La Mission de l'UA remercie les autorités burkinabè pour les dispositions prises en vue de faciliter son travail.

Fait à Ouagadougou, le 26 novembre 2012

La Mission